

Le 28 mai 2018

NOTE D'INFORMATION N° 2018/05

I. NOUVEAUTÉ : SOIRÉE THÉÂTRALE

Pour la première fois à Breuil-Bois-Robert, le **Théâtre aux éclats** viendra nous présenter ses deux nouvelles créations le

Vendredi 8 juin 2018
à la salle de la Mare Henriette

19h : Les figures de l'ogre
20h : Pot de l'amitié offert par la Mairie et discussion avec les acteurs
20h30 : Une Odyssée

Vous retrouverez le détail du programme dans le flyer joint à cette note.
L'entrée est libre. Venez nombreux.

II. INAUGURATION DE L'ARMOIRE ORANGE

Depuis le mois d'avril, l'armoire installée place des Alliés est alimentée par la fibre. Maintenant il faut qu'Orange déploie la fibre de cette armoire jusqu'au domicile des Breuillois pour qu'ils puissent bénéficier d'un débit digne de ce nom rapidement. À ce jour, le déploiement n'a pas commencé.

Orange a souhaité organiser une inauguration de cette armoire. Nous avons accepté et invitons tous les Breuillois disponibles à venir assister à cette cérémonie. Il est important de montrer à Orange que notre souhait de bénéficier rapidement de la fibre est intact. Venez le plus nombreux possible le

Lundi 11 juin 2018 à 10h30
Sur la Place des Alliés

III. LECTURES THÉÂTRALISÉES

En partenariat avec la Bibliothèque municipale *Les Mots Passants*, la **Note Rose** vous proposera une lecture théâtralisée de textes d'auteurs autour du thème du cancer du sein : prévention, dépistage, traitement, guérison. Seront également abordés les problèmes psychologiques, sociaux et professionnels liés à cette maladie.

Le vendredi 15 juin 2018 à 18h en salle du conseil à la Mairie.

Cette lecture sera suivie d'un débat et d'un pot de l'amitié offert par la Note Rose.
Entrée libre et ouverte à toutes et à tous.

NB : le samedi 29 septembre 2018, la Commission Jeunes organisera un tournoi de pétanque sur la place des Tilleuls au profit de la Note Rose. Retenez dès à présent cette date.

IV. RENCONTRE AVEC LA GENDARMERIE

A la veille des vacances, la gendarmerie viendra nous rappeler les bons gestes à avoir pour prévenir les « gestes d'incivilité » le

Jeudi 21 juin à la salle de la Mare Henriette à 20h30
Pot de l'amitié à l'issue de la conférence.

V. FÊTE VILLAGEOISE

Elle aura lieu cette année le **samedi 23 juin 2018** à la salle de la Mare Henriette avec notamment une séance de cinéma en plein-air en fin de soirée. Le détail des animations vous sera annoncé ultérieurement.

VI. NUISANCES SONORES

Nous vous rappelons que l'arrêté préfectoral du 25 mars 2008 relatif à la lutte contre le bruit précise notamment que :

Les travaux momentanés de rénovation, de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage tels que tondeuses à gazon, bétonnières, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19 h30
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h ;

Au-delà de cet aspect réglementaire, la courtoisie et le bon sens doivent prévaloir pour préserver la tranquillité de chacun.

VII. RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

Le prochain ramassage aura lieu le
mercredi 13 juin 2018.

VIII. À PROPOS DE LA PROPRETÉ URBAINE

Depuis le 1er janvier 2016, l'entretien de la voirie n'est plus de notre compétence mais de la Communauté Urbaine GPSEO. Cet entretien concerne les rues mais aussi les caniveaux et les trottoirs. Nous avons convenu avec GPSEO de mettre à leur disposition nos deux employés communaux pour assurer la propreté des caniveaux et des trottoirs.

Or, nos deux employés communaux sont sous contrats aidés. Pour cette raison, nous avons appris récemment que cette mise à disposition n'était pas légalement possible.

Pour des raisons de sécurité et de responsabilité que vous comprendrez aisément, nos deux employés communaux, n'interviendront plus, dorénavant, sur la propreté urbaine.

Celle-ci sera désormais assurée par le personnel de GPSEO.

Le Maire
Didier Lebret